



Aquarelle de Laurent Abadie, gagnant du concours « Peindre en bastide 2022 »

Bulletin municipal

Février 2023

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	1
EDITO	2
RESUME DES CONSEILS MUNICIPAL	3
QUELQUES INFOS	6
Tarifs location salle de fêtes	6
Modification horaires éclairage public	7
Nouvel espace numérique	7
Nos ordures ... quelques rappels	8
COUPES DE BOIS ET PROTECTION DES ABEILLES	9
LA FORET, SOURCE DE RICHESSE POUR TOUS	10
QUELQUES SOUVENIRS	12
LE COMITE DES FETES	14
L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES (APE)	15
L'ETOILE JOYEUSE	16
ENTENTE SPORTIVE VATH VIELHA	17
LE CENTRE DE LOISIRS PINOCCHIO	18
FORME ATTITUDE	20
LA CORRUDA	21
A LA RENCONTRE DE ... DEUX LESTELLOISES	22
LE FESTIVAL DU FLAMENCO	25
NOUVELLES DE LA CCPN	26
NOEL 2022	27
ETAT CIVIL ET DATES A RETENIR	28
NUMEROS UTILES	29

LE MOT DU MAIRE

La guerre en Ukraine, le réchauffement climatique, l'inflation, la hausse des taux d'intérêt ont percuté pendant l'année 2022 notre quotidien et nous rappellent que la paix est un bien précieux, jamais définitivement acquis, toujours menacée par la folie expansionniste de certains dirigeants.

Cette situation a des répercussions sur nos budgets et nous contraint à des mesures d'économie notamment dans le domaine énergétique : extinction de l'éclairage public dès 23 heures, diminution des éclairages de Noël, limitation de la température dans les bâtiments communaux.

La volonté du conseil municipal de faire aboutir nos projets reste bien sûr intacte : Les travaux de réhabilitation du Lestelle-café ne commenceront probablement qu'au quatrième trimestre afin de finaliser les demandes de subventions, en espérant obtenir au moins 60% d'aides. Le projet du Central avec l'office 64 de l'habitat pour aménager 10 logements dont 5 destinés à des seniors démarrera à la fin de cette année.

Quant au Calvaire la 3eme tranche de travaux (stations 7 à 10) est en cours et la tranche suivante (stations 11 à 15) débutera sûrement au mois de septembre.

La préparation du budget 2023 va nécessiter encore plus de rigueur que d'habitude pour concilier la hausse des dépenses d'énergie avec le financement indispensable de nos projets d'investissement et notre volonté de limiter le plus possible l'augmentation de la taxe foncière.

Une bonne nouvelle dans cette ambiance un peu morose c'est le reflux de l'épidémie de covid avec une baisse importante du nombre journalier de contaminations. C'est un grand plaisir de pouvoir se réunir à nouveau et partager des bons moments conviviaux. Et je tiens à remercier toute les personnes impliquées dans la vie associative de la commune et de la commission municipale, pour les manifestations et évènements qu'elles organisent tout au long de l'année.

Je vous souhaite, chers amis, et malgré un peu de retard bien involontaire, au nom du conseil municipal, une très bonne année 2023, la réalisation de vos vœux les plus chers et bien sur une excellente santé.

Jean Marie BERCHON

EDITO

Encore une année qui vient de s'achever, sans avoir rien vu pour certains, longue et poussive pour d'autres ... On a tous ressenti cela un jour ou l'autre.

Pour nous, avec ce bulletin, c'est l'occasion de faire le point sur les réalisations, les projets, la vie de notre village. Ainsi, vous trouverez dans le mot d'accueil de notre maire, un résumé de la situation de notre commune, l'avancement de nos projets, les contraintes auxquelles nous ne pouvons pas échapper, mais également des bonnes nouvelles.

Pour ma part, et avec l'aide des associations, des bénévoles, de la commission Culture/communication, j'ai le plaisir de vous présenter un résumé de notre dernier semestre et quelques belles photos.

A l'heure de la prédominance des réseaux sociaux, il est bon de partager les passions, les savoirs-faire, les envies des uns et des autres.

Faisons de nos contraintes des moteurs de recherche de solutions et développons notre imagination collective; cela s'est bien vu pendant la période de Noël, mettant à contribution parents, enfants, jeunes et anciens, pour décorer notre place Saint Jean, et quel succès !

Continuons à accueillir nos nouveaux habitants, n'hésitez pas à leur dire de se faire connaître auprès de la mairie, pour qu'ils puissent bénéficier de toutes les infos, invitations, et autres manifestations de la commune.

C'est ainsi que notre village poursuivra sa route, avec convivialité et dynamisme.

Bonne lecture à tous, et avec un peu de retard, bonne et heureuse année 2023

Monique Duhourcau

EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX – Résumé des faits marquants

Conseil Municipal du 07 juillet 2022

1. Réhabilitation des appartements communaux

Le montant de la réhabilitation des appartements communaux se monte à 21 224 Euros. Des travaux complémentaires au niveau de la toiture (velux) sont nécessaires et estimés à 3 287 Euros. Des subventions du département et de la CCPN sont sollicitées.

2. Réhabilitation de Lestelle-Café.

La dotation de l'Etat sera de 20 % des travaux estimés et nous a été notifiée. Nous sommes toujours en attente des autres financeurs éventuels: Massif Pyrénéen, Département, Région et Europe.

Une convention avec L'APGL sera signée pour officialiser un estimatif des dépenses (architecte): 113754 Euros.

3. Tiers-lieu

La région et son association dédiée nous accompagneront dans la définition et le contenu du tiers-lieu dans les locaux attenants au Lestelle-Café. Dans un premier temps, un questionnaire sera rédigé à destination des villageois et de tout autre personne pouvant être intéressés par l'ouverture d'un tiers lieu. Le montant de cette prestation sera de 3 600 Euros TTC

4. Demande de subvention « Flamenco ».

Deux concerts sont programmés. L'un des deux se déroulera à l'intérieur des grottes de Bétharram, mais avec un public réduit. 1 000 euros sont accordés à l'association.

5. Accueil Centre de Loisirs

Les divers centres de loisirs pourront accueillir les enfants des autres communes de la CCPN. Chaque commune devra délibérer sur ce projet. Les communes verseront 10 euros par enfant accueilli à la commune accueillante.

6. Remplacement de l'agent d'accueil de la Mairie

Cathy Lhospice n'a pas pu poursuivre pour des raisons médicales. Un recrutement pour la remplacer sera ouvert le plus rapidement possible.

7. Le curitage des fossés bordant le chemin Esmoule s'avère nécessaire: 500 Euros

8. Le marché des producteurs est programmé pour le 7 Août.

9. Zones artisanales

La compétence concernant les zones artisanales sera transférée à la Communauté des Communes.

Conseil Municipal du 26 octobre 2022

1. *Bail de Réhabilitation du Central*

Ce bail sera signé avec l'organisme d'HLM pour une durée de 55 ans et concernera deux parcelles cadastrées sous les numéros 28 et 1216.

Il est prévu de réaliser 10 logements dont la moitié seraient dévolus à des personnes âgées non-dépendantes.

Une demande de permis de construire sera bien sûr déposée par l'organisme d'HLM.

Les travaux devraient débiter vers le second trimestre de 2023.

2. *D.B.M*

- Budget principal

L'augmentation significative des tarifs de l'énergie (électricité, gaz de ville, carburant) et divers frais de personnels difficiles à anticiper (changement d'indice réglementaires, maladie) nous obligent à revoir nos prévisions budgétaires. L'emprunt que nous devons réaliser pour l'acquisition de l'hôtel « Le Central » qui était de 15 K€ sera porté à 25 K€.

- Camp de tourisme

La DBM ne concerne qu'un arrondi de TVA qui se monte à 1 €

3. *Personnel Communal.*

Le Centre de Gestion va ouvrir un service qui permettra aux divers personnels communaux de signaler les éventuels actes de violence ou de harcèlement dont ils auraient à souffrir. Une convention sera signée avec le CPGL.

Ce service sera gratuit.

4. *Questions diverses*

- Un questionnaire concernant le projet de tiers-lieu au sein de l'ensemble « Lestelle-Café » sera distribué sur Lestelle et Montaut
- L'arbre de Noël est prévu pour le 18 décembre à 15H00
- Le repas des Anciens se déroulera le 8.01 au Vieux Logis.
- Pour assurer une continuité au niveau du secrétariat de la mairie, nous organiserons avec l'aide du Centre de Gestion le recrutement d'un mi-temps pour une durée de trois mois.
- Jean-Marc Ladesbie sera notre correspondant pour Les Secours et les Incendies.

Conseil municipal du 21 décembre 2022

1 - Approbation du CR du 26 octobre 2022

2 - Demandes de subvention de la dernière tranche de rénovation du calvaire d'un montant de 597 155 euros

DRAC 40%.

Région 15% plafonné à 400 K€

DSIL 25% : 153 056 €

Reste 154 279 € abondés par l'Association des Amis du Sanctuaire

3 - Finances

Nous aurions perçu un excédent de 3 107 € au titre du FNGIR. Il nous faudrait le reverser.

Nous devons augmenter le fond de réserve par rapport aux créances douteuses de 878 €.

Ces deux dernières lignes seront compensées par un excédent sur les salaires de 9 000 €.

Au niveau de la piscine, nous devons honorer une facture du pisciniste qui excède de 1 000 € par rapport à ce que nous avons prévu. Nous augmenterons le loyer du camping du même montant sachant que les revenus de ce dernier ont augmenté d'environ 25% l'année passée.

4 - Recensement

Le recensement se déroulera du 5 janvier au 19 février. Nous emploierons comme par le passé deux recenseurs qui seront rémunérés à l'indice 382.

5 - Remplacement du Personnel en congé maladie.

Une secrétaire de Saint-Abit se montre intéressée par cet emploi pour compléter son service. Une convention sera passée avec la municipalité de Saint-Abit pour une mise à disposition de 13 H par semaine et ce pour une durée de 3 mois renouvelable.

6 - ENEDIS

Autorisation accordée à ENEDIS pour faire passer une ligne souterraine au niveau du chemin Suberlanne.

7 - Mise à disposition de l'éclairage public au SDEPA

Cette mise à disposition permet au syndicat de percevoir le FCTVA. La commune reste bien sûr propriétaire des équipements concernés.

8 - Vérification des poteaux « Incendie ».

La convention de contrôle date de 2018 et sera prolongée jusqu'en 2022.

10 - Bail

La famille Sépé entretient une parcelle domaniale d'environ 500m2 qui jouxte sa maison de la route de la Croix des Hauteurs. Un bail avait été signé, il y a bien longtemps, par notre municipalité. M. Sépé demande son renouvellement. Celui-ci lui est accordé moyennant un loyer de 10 €par an.

QUELQUES INFOS ...

TARIFS 2023 DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Rappel :

Parmi les salles communales mises à disposition, seule la salle des Fêtes peut être louée par des particuliers.

Compte tenu de l'inflation galopante des énergies, de nouveaux tarifs ont été élaborés pour cette nouvelle année 2023.

- Du 1er Mai au 31 Octobre, la location se fera systématiquement **sans le chauffage**.
- Du 1er Novembre au 30 Avril, la location se fera systématiquement **avec le chauffage**.

Pour les résidents de la commune :

- La journée sans chauffage => 25 €
- Le week-end sans chauffage => 50 €
- La journée avec chauffage => 75 €
- Le week-end avec chauffage => 150 €
- Montant de la caution : 500 €
- Montant du ménage éventuellement facturé : 23 €/ heure

Pour toute autre personne ou groupe :

- La journée sans chauffage => 200 €
- Le week-end sans chauffage => 400 €
- La journée avec chauffage => 300 €
- Le week-end avec chauffage => 650 €
- Montant de la caution : 500 €
- Montant du ménage éventuellement facturé : 23 €/ heure

Ce qui ne change pas :

- Gratuité complète pour les associations et groupes organisés de la commune

Que faut-il faire pour réserver :

- Remplir en mairie le document de réservation
- Fournir une attestation d'assurance pour la salle
- Un état des lieux entrant et sortant, ainsi que la remise des clefs seront faits avec un élu de la commune.
 - Pour la location d'une journée : la veille au soir puis le jour même, le soir.
 - Pour la location d'un week-end : le vendredi soir au plus tard, puis le lundi matin.

MODIFICATION DES HORAIRES D'EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

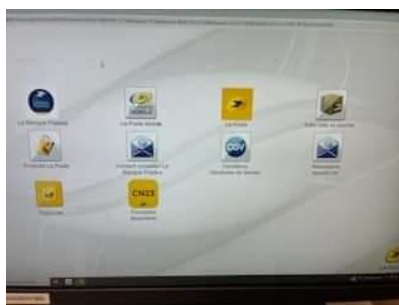
Egalement compte tenu de l'inflation de l'énergie, il a été décidé que l'éclairage public sera éteint le soir à 23 h et ce jusqu'à 6 h.

NOUVEAU SERVICE - UN ESPACE NUMERIQUE ...



Dès maintenant dans votre agence postale un espace numérique est mis à votre disposition (ordinateur et imprimante) afin de pouvoir accéder gratuitement aux sites des principaux opérateurs institutionnels (CAF, CPAM, MSA...)

Vous pourrez ainsi, refaire une carte grise, une demande d'allocation logement, votre déclaration de revenus, etc...



Vous pourrez être aidé sur place par votre chargée de clientèle.

Service accessible aux heures d'ouverture du mardi au samedi de 9h00 à 12h00

NOS ORDURES... QUELQUES RAPPELS

Le ramassage des ordures ménagères **Bacs Verts** a lieu tous les lundis matin.

Le ramassage des ordures, tri sélectif **Bacs Jaunes** a lieu le mardi matin une semaine sur deux.

Je rappelle que les bacs individuels doivent être déposés sur la chaussée la veille du soir **et retirés le plus tôt possible après ramassage afin de générer le moins d'embâcle possible sur les routes.**

Concernant les **bacs collectifs** dans les points de regroupement, leur nombre et leurs emplacements ont été étudiés en fonction du nombre d'habitants du quartier qu'ils desservent. Par conséquent, dans la mesure du possible, il est demandé d'utiliser ces points de regroupement affectés à son propre quartier. Après avoir déposé vos ordures, pensez à bien refermer les couvercles. Dans certains points de regroupement situés dans des endroits venteux, des déchets se sont envolés et trop d'animaux domestiques, entre autres, ont ingéré des corps étrangers et les conséquences que cela a entraîné.

Pour rappel

Les poubelles vertes (tout venant) doivent être mises dans **un sac**.

Les poubelles jaunes (tout ce qui est emballage alimentaire) et tri sélectif

Tout autre déchet (bricolage, jardinage etc...) doit être emmené à une des déchetteries du Pays de Nay, Asson, Bénjacq ou Assat.

Comme vous le savez déjà, c'est la Communauté des Communes du Pays de Nay qui a la responsabilité de la gestion des déchets. Si vous le souhaitez, elle met gratuitement à notre disposition **des bacs de compostage** ceux-ci sont associés à une information au compostage.

Certaines incivilités, notamment dans les points de regroupements agacent et exaspèrent les riverains et pourtant, cela ne coûte rien de respecter ces lieux... Ce n'est qu'une question de considération et de respect pour les éboueurs ainsi que pour nos employés municipaux qui se consacrent à cette tâche ingrate mais nécessaire, associée heureusement à des activités plus valorisantes pour eux et pour nous.

Et pour nous, usagers du quotidien, reconnaissons qu'il est plus agréable d'y trouver un endroit propre qu'un dépôt sauvage à ciel ouvert...

Je vous souhaite, Lestelloises et Lestellois, une très bonne année 2023

Jean-Marc Ladesbie

DES COUPES DE BOIS DISPONIBLES ...

Des lots de bois de chauffage sont proposés au sein de la forêt communale.
Il s'agit de lots de bois feuillus d'un volume d'environ 3 stères. (15 € le stère)

Attention : Ces lots se situent en bordure des pistes d'exploitation forestière, ils sont donc accessibles en 4x4 ou en tracteur.

Le délai de réponse est fixé au lundi 20 février dernier délai. Merci de passer en mairie pour déposer votre inscription en donnant vos noms, prénoms, adresse et numéro de téléphone.
Le technicien de l'ONF, Simon BOUCHET, vous contactera à partir du mardi 21 février pour une prise de RDV sur le terrain.

PROTECTION DES ABEILLES

L'association de Protection des Abeilles qui avait été créée à Coarraze a décidé de suspendre ses activités, n'ayant plus de piégeurs volontaires.

Sur Lestelle-Bétharram, nous sommes encore 4 piégeurs, bien décidés à continuer le travail de piégeage au printemps des frelons asiatiques.

Nous voulons ainsi continuer cette action qui nous paraît essentielle pour la protection des abeilles. C'est aussi un bon moyen de se protéger contre ces insectes particulièrement dangereux.

Nous allons pouvoir sans doute nous associer désormais avec l'association de Montaut qui poursuit le même objectif. Nous reprendrons contact prochainement avec tous les adhérents et si vous ne l'êtes pas encore, vous pouvez toujours nous contacter:

Pierre Covez, Danielle Descamps, Robert Tisné, Jean-Paul Vallée

07 78 68 01 62



LA FORÊT : UNE SOURCE DE RICHESSES POUR TOUS

Près d'un tiers du territoire métropolitain est couvert de forêt. Ce patrimoine d'une grande diversité biologique place la France quatrième dans le classement des États européens les plus boisés. Mais que sait-on vraiment de l'état de nos forêts ?

Le 29 novembre 2022 s'est tenue à la salle de fêtes, une réunion sur le thème de la gestion durable de la forêt, visant à apporter aux habitants de la commune, qu'ils soient propriétaires forestiers publics ou privés, ou simplement intéressés par ce sujet, une information complète sur cette source de richesses pour tous (*professionnels de la filière bois, métiers d'art, environnement*).

Cette réunion à laquelle les nombreuses personnes présentes ont porté un grand intérêt était animée par Mme Claire BROQUE-GRACIA ingénieure forestière, chargée du développement forestier Massif Adour Pyrénées au sein du centre régional de la propriété forestière de Nouvelle Aquitaine, assistée de Simon BOUCHET, agent de l'ONF qui assure également la gestion et le suivi des forêts communales dont celle de LESTELLE- BETHARRAM, et en présence de Mme Nadine CABANNE-CANEROT chargée, au sein du département des Pyrénées-Atlantiques, de la mission agriculture-agro-alimentaire et aménagement foncier.

La forêt privée à Lestelle-Bétharram recouvre 107 ha, pour un total de 67 propriétaires. Elle constitue pour tous un patrimoine à valoriser, une ressource pour la filière bois, elle permet d'assurer le bon fonctionnement de l'éco-système, de lutter contre le réchauffement climatique, de prévenir les risques et contribue à l'emploi local.

LA FORET PRIVEE

Rôle et mission du CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière)

Au préalable le rôle et la mission du CNPF ont été exposés : Le CRPF Nouvelle-Aquitaine accompagne les sylviculteurs, propriétaires privés dans la gestion de leur forêt.

Moteur de la gestion durable, il agréé les Plans Simples de Gestion (6500 propriétés concernées en Nouvelle-Aquitaine pour 1 000 000 hectares), il approuve les autres documents de gestion durable (Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles et Règlement Type de Gestion), il rédige, pour les forêts privées, un schéma régional de gestion sylvicole (SRGS) qui décline les grandes règles de gestion des forêts privées, en prenant en compte les spécificités humaines, géographiques, naturelles de la région.

Acteur du monde rural, il assure le développement et la vulgarisation forestière dans la région, en collaboration avec les Chambres d'Agriculture et les associations locales concernées. Il est l'acteur privilégié de l'accompagnement des sylviculteurs dans la reconstitution des peuplements touchés par des catastrophes naturelles (tempête de 1999, tempête de 2009, attaques sanitaires...)

La gestion de la forêt.

- Après avoir détaillé les composantes structurelles de la forêt (futaies, taillis, taillis sous futaies), ont été exposées les nécessaires étapes de travaux forestiers, utiles à la régénération naturelle des peuplements compte tenu de leur vieillissement : Sélection des plus beaux semenciers et

coupe d'ensemencement, coupe finale une fois que la régénération est acquise, travaux de dégagement des semis. Puis suivent les coupes d'amélioration, éclaircies, sélection des belles tiges en vue de favoriser leur développement et de maintenir une croissance soutenue des arbres, ceci ayant également pour objectif la production de bois de qualité.

- Le CRPF se positionne comme un conseiller pour les propriétaires - **neutre, gratuit**, leur permettant de connaître leur forêt et ce que l'on peut y faire - Dans un cadre de gestion durable, il réalise également de nombreuses visites diagnostiques individuelles dans les parcelles forestières des propriétaires privés. Il accompagne ceux-ci dans la mise en place d'un document de gestion permettant d'accéder le cas échéant à l'octroi d'aides publiques dédiées à la forêt tant au plan régional que départemental.
- Il a été insisté sur l'intérêt, pour les petits propriétaires, d'un regroupement par la mise en place de projets collectifs visant à améliorer la qualité des bois, régénérer les peuplements mûrs, reconstituer les peuplements dégradés, et faire ainsi une économie d'échelle.
- Un tel regroupement permet de mettre en œuvre des actions significatives, il constitue un intérêt économique pour tous les propriétaires, même les plus grands car autorisant une surface d'action plus importante et une diminution du coût des opérations et contribuant ainsi à une meilleure valorisation du bois vendu de même que l'accès à des subventions publiques.

LA FORET PUBLIQUE

Rôle et mission de l'office national de la forêt (ONF)

- Une **forêt communale** est un élément du patrimoine privé de la commune et aussi une composante du patrimoine forestier national, répondant à des enjeux d'intérêt général. La **forêt domaniale**, quant à elle, fait partie du domaine privé de l'Etat.
- Qu'elles soient domaniales ou communales, les forêts publiques relèvent du **régime forestier**. Il est mis en œuvre par l'ONF qui assure une gestion multifonctionnelle de ces espaces naturels.
- L'ONF est le partenaire des communes forestières, l'interlocuteur privilégié s'agissant de la gestion de son domaine forestier.
- Ce cadre réglementaire constitue un véritable statut de protection du patrimoine forestier contre les aliénations, les défrichements, les dégradations, les surexploitations ou encore les abus de jouissance. Ce régime de gestion assure le renouvellement et la transmission des ressources en bois aux générations futures. Ces objectifs se matérialisent par l'élaboration d'un « **aménagement forestier** », cadre d'un programme annuel de coupes, de travaux d'entretien et d'infrastructures en forêt. Il contribue à l'aménagement et à l'attractivité du territoire.

DES AIDES AU SOUTIEN DE LA FORET :

Le Département des Pyrénées Atlantiques et la Région Nouvelle-Aquitaine accompagnent les projets de travaux forestiers à hauteur chacun de de 20 % de l'estimation HT des travaux, dans la limite de plafonds définis. Les travaux de dégagement des plantations, de régénération naturelle et régénération assistée ou reconstitution de peuplement dégradé ou vieilli sont éligibles.

CONTACT :
Claire BROQUÉ-GRACIA
Ingénieure forestière
Développement forestier

Gisèle BETRAN

... ET QUELQUES SOUVENIRS !

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie s'est déroulée sous un soleil radieux en présence cette année de nombreux Lestellois(es) ainsi que des enfants de l'école publique qui ont chantés la Marseillaise avec beaucoup d'enthousiasme. La cérémonie fût suivie d'un apéritif apprécié de tous petits et grands



ARBRE DE NOEL DES ENFANTS

Le dimanche 18 décembre a eu lieu l'arbre de Noël, qui a débuté par un joli spectacle de magie interactif des « DANELYS », suivi de la venue du Père Noël. Comme chaque année il a distribué de jolis cadeaux à tous les enfants.

L'après- midi s'est achevée par un goûter rassemblant parents et enfants.



REPAS DES AINES

Le dimanche 15 janvier, 120 personnes étaient réunies pour partager « enfin ! » le repas des aînés offert par la municipalité. L'ambiance était joyeuse, le repas concocté par l'équipe du « Vieux Logis » toujours aussi excellent. L'ambiance musicale était assurée par le groupe « les Swing Cocottes » qui ont su séduire le public par leur charme et leur joie de vivre. Elles ont pendant un instant laissé la place à deux « artistes » locaux ovationnés comme il se doit et la participation d'un cuisinier hors pair !



LE COMITE DES FETES



Au deuxième semestre 2022, le Comité des fêtes a accueilli le groupe de gospel POLY-SONS, pour un concert fort apprécié

Suite à l'Assemblée Générale qui a eu lieu en décembre 2022, un nouveau bureau a été élu pour l'année 2023 à la suite du départ de Yann Olympie, Clémentine Bonnefon et Marie José Mengelle.

Ce nouveau bureau est composé de :

Marine Ladesbie (nouvelle présidente),
Justine Pecoste (vice-présidente),
Laëtitia Ladesbie (trésorière),
Kylian Delhomme (trésorier adjoint),
Chiara Magendie (secrétaire)
et Chloé Larcebeau (secrétaire adjointe).

Les animations prévues pour cette année :

- un bal d'hiver le 4 mars 2023 animé par le podium Manathan,
- un vide grenier le 23 avril 2023
- et les fêtes du village, le week-end de la St Jean (24/25 juin 2023).

Pour nous aider dans cette nouvelle année et avoir de très belles fêtes de villages, des sérénades auront lieu mi-mars.

Nous passerons pour vous distribuer le programme des fêtes.

Ce Comité est tout neuf et pour continuer à animer au mieux notre village, jeunes et moins jeunes sont les bienvenus !

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter via les réseaux sociaux: Facebook (Lestelle-Betharram Comité), Instagram (comité Lestelle-Bétharram) ou par téléphone 06 33 41 46 16 (Laëtitia Ladesbie).

Comité des fêtes de la St Jean

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE)

L'Association des Parents d'Elèves a depuis quelques mois connu un regain d'énergie !

Nous avons organisé plusieurs rassemblements :

- ✚ Un goûter partagé avant les vacances scolaires, où les enfants ont pu se retrouver après la classe pour grignoter et jouer ensemble. Ce moment a été très apprécié avant les vacances de la Toussaint. Malheureusement il a dû être annulé avant les vacances de Noël (grippe oblige !)



- ✚ Un marché de Noël sur la place du village, très chaleureux malgré les températures en ce dimanche de décembre !
- ✚ Et début janvier, une série de 3 lotos à la salle Beauvallon de Coarrazze.



Pour 2023, nous espérons rester sur le même enthousiasme et imaginons déjà proposer d'autres événements : nouveaux goûters partagés, concours de belote, soirée concert ???

Tout reste à construire, nous invitons d'ailleurs les parents d'élèves qui le souhaiteraient à nous rejoindre !

ETOILE JOYEUSE

Cette année 2022 s'est écoulée paisiblement pour le club.
Les adhérents de L'Étoile « Joueuse » semblent satisfaits de se réunir les vendredis après midi pour la belote, le rummikub (*) et le Scrabble.

Ceux qui aiment voyager se greffent aux propositions des clubs voisins grâce à l'adhésion Génération Mouvement pour compléter les cars, une richesse dans le regroupement.



Un repas Au Vieux Logis a permis de se retrouver plus nombreux pour un moment de convivialité et de partage avec notre Jo Latapie qui pousse la chansonnette ...

et pour commencer 2023 notre Reine Marie Samson lors du goûter galette des « rois » !



Bonne Année à tous et bienvenue à ceux qui souhaitent rejoindre le club.

Nadine L'HARIDON BOITEAU
06 89 24 84 74

Rummikub ? Kesako ?

C'est un jeu basé sur des tuiles pour 2 à 4 joueurs, combinant des éléments du jeu de cartes rami et mahjong. Il y a 106 tuiles dans le jeu, dont 104 tuiles numérotées (évaluées de 1 à 13 dans quatre couleurs différentes, deux exemplaires de chacune) et deux jokers. Les joueurs ont initialement 14 ou 16 tuiles et déposent à tour de rôle les tuiles de leurs supports en ensembles (groupes ou séries) d'au moins trois, piochant une tuile s'ils ne peuvent pas jouer. Une caractéristique importante du jeu est que les joueurs peuvent déplacer et modifier les tuiles qui ont déjà été placées sur la table.

Le rummikub a été inventé par Ephraïm Hertzano, un juif d'origine roumaine, qui a émigré en Palestine dans les années 1940. Il a fabriqué à la main les premiers décors avec sa famille dans l'arrière-cour de sa maison. Hertzano a vendu ces ensembles en porte-à-porte et en consignment dans de petits magasins. Au fil des ans, la famille l'a autorisé à d'autres pays et il est devenu le jeu d'exportation le plus vendu d'Israël. Dans les années 1970, il a été introduit aux États-Unis, et en 1977 est devenu un jeu à succès

ENTENTE SPORTIVE NAY VATH VIELHA



Les années COVID et leurs difficultés engendrées sont maintenant derrière nous et le club a retrouvé une activité normale.

Nous avons le plaisir d'utiliser les installations mises à notre disposition par la commune de Lestelle-Bétharram. A ce jour, notre club, compte 254 licenciés et nous poursuivons notre politique de formation des jeunes autour d'un socle basé sur 3 valeurs : le respect, le plaisir et la solidarité. Ceci est un gage de réussite pour les années à venir.

Toutes les catégories sont représentées hormis les U17 pour cette année. L'encadrement est principalement assuré par des joueurs seniors, tous formés et guidés par notre Responsable Technique, titulaire du BEF (Brevet d'Entraîneur de Football), Romain Alias.

Toutes les catégories ont 2 entraînements par semaine plus la compétition le week-end. Ainsi, quel que soit son niveau, l'enfant joue et l'objectif des éducateurs reste de faire progresser chaque joueur en adaptant leurs exigences.

Pendant les vacances scolaires, des stages d'un ou deux jours sont organisés qui sont l'occasion d'appliquer le PEF (Programme Educatif Fédéral). Durant les dernières vacances de Noël, les U11, U13 et U15 ont participé le matin à un biathlon (alternance d'ateliers techniques et questions sur l'environnement) puis l'après-midi sont allés au cinéma à Pau en prenant les transports en commun (train et bus).

Pour les plus grands, notre équipe fanion joue les premiers rôles au plus haut niveau départemental depuis quelques saisons et poursuit son redressement après un début de saison un peu compliqué.

Vous retrouverez toutes les informations concernant l'ES NAY VATH VIELHA sur notre site internet : www.esnayv.fr



LE CENTRE DE LOISIRS PINOCCHIO ... Dernières nouvelles ...

En septembre, la direction du SIVU Pinocchio a changé. Sophie Fernandez succède à Clara Alvaro.



Lors des vacances scolaires de la Toussaint, le Centre de loisirs a choisi deux thèmes : **Halloween** ! les enfants se sont déguisés et ont participé à de nombreux jeux au sein de l'école de Montaut.

L'alimentation : ce deuxième thème faisant partie d'un projet qui sera mené sur l'année scolaire 2022/2023 en partenariat avec le Contrat Local de Santé est Béarn.



Pour commencer, et pendant les vacances d'octobre, deux intervenants se sont déplacés au Centre pour sensibiliser les enfants avec deux ateliers :

- 1) " j'aime manger bouger " ,
- 2) quelle est la provenance des aliments, (...savoir ce qu'on mange et pourquoi.)



Dans la même démarche, le Centre de loisirs est allé visiter la ferme du Bon'Air à Rieulhès.



Des jeux ludiques ont animés l'après-midi, sur le thème des animaux présents à la ferme. La journée s'est terminée autour d'un goûter avec bien sûr, des produits de la ferme (en lien donc avec notre projet alimentation).

Pour les premiers mercredis, le centre de loisirs a mis en place un programme d'activité disponible sur sa page Facebook "**alsh pinocchio**". Les programmes et photos des journées des enfants y sont présentés.

CENTRE DE LOISIRS ALSH PINOCCHIO

Lundi 06/02	Mardi 07/02	Mercredi 08/02	Jeudi 09/02	Vendredi 10/02
<p><i>Matin</i> 3-5 ans : Fabrication bonnet pour l'hiver</p> <p>6-11 ans : Jeux de présentation et règle de vie</p> <p><i>Après-midi</i> 6-11 ans : Activité sportive : Match de basket</p>	<p>Départ 9h <i>Sortie Forêt</i> Avec l'ONF Plantation d'arbres, découverte des traces des animaux, etc...</p> <p>Supplément 3,50€</p> <p><i>Après-midi</i> 6-11 ans : Activité manuelle : Bonhomme de neige sur assiette</p>	<p><i>Matin</i> 3-5 ans : Activité manuelle : Fabrication d'attrape rêve</p> <p>6-11 ans : Activité manuelle : Fabrication d'attrape rêve</p> <p><i>Après-midi</i> 6-11 ans : Activité sportive : Flag rugby</p>	<p><i>Matin</i> 3-5 ans : Atelier cuisine : gâteau au chocolat</p> <p>6-11 ans : Promenade pour ramasser des galets</p> <p><i>Après-midi</i> 6-11 ans : Activité manuelle : peinture sur galets</p>	<p><i>Matin</i> 3-5 ans : Fabrication d'un flocon de neige</p> <p>6-11 ans : Fabrication d'un flocon de neige</p> <p><i>Après-midi</i> 6-11 ans : Activité sportive : Tournoi de foot</p>

ECOLE DE MONTAUT - 5 Rue Annette - 64800 MONTAUT

Inscriptions : alsh.pinocchio@laposte.net ou 06-49-73-14-39

CENTRE DE LOISIRS ALSH PINOCCHIO

Lundi 13/02	Mardi 14/02	Mercredi 15/02	Jeudi 16/02	Vendredi 17/02
<p><i>Matin</i> 3-5 ans : Construction d'un igloo en play maïs</p> <p>6-11 ans : Activité manuelle : peinture hivernale</p> <p><i>Après-midi</i> 6-11 ans : Sortie à la forêt de Lavoir</p>	<p>Départ 11h <i>Sortie Bowling</i></p> <p>Supplément 3,50€</p>	<p><i>Matin</i> 3-5 ans : Jeu du requin</p> <p>6-11 ans : Création de flocon de neige</p> <p><i>Après-midi</i> 6-11 ans : Petit escargot</p>	<p>Intervention « bien manger, bien bouger » Pour petits et grands</p> <p><i>Après-midi</i> 6-11 ans : Création d'un herbier</p>	<p>Journée CARNIVAL atelier maquillage, défilé Cuisine : pop cake !</p> <p><i>Après-midi</i> 6-11 ans : Boom déguisé</p>

ECOLE DE MONTAUT - 5 Rue Annette - 64800 MONTAUT

Inscriptions : alsh.pinocchio@laposte.net ou 06-49-73-14-39

Vous pouvez toujours inscrire vos enfants : par mail (alsh.pinocchio@laposte.net), par téléphone (0649731439) ou pendant les jours d'ouverture directement au centre..



Association loi de 1901

Voilà plus de 10 ans que votre association FORME ATTITUDE vous propose ses activités sur Lestelle-Bétharram depuis mai 2012 et Igon depuis juillet 2019.

Notre objectif est de vous permettre de prendre soin de votre santé, votre forme, nous sommes là pour vous y aider .

Nos conditions tarifaires sont accessibles au plus grand nombre et souples.

L'ambiance est conviviale mais professionnelle et chacun pratique selon son rythme et sa disponibilité en petits groupes.

Voici le planning des activités

	IGON	LESTELLE
MARDI	10h30 GYM DU DOS (1h) 11h30 ETIREMENTS (30 mn)	
MERCREDI		9h45 PILATES (1h) 11h00 GYM DOUCE (1h) 18h GYM DU DOS (1h) 19h ETIREMENTS (30mn)
JEUDI		8h30 CIRCUIT TRAINING (2h en extérieur) 18h30 PILATES(1h)
VENDREDI	10h30 RENFORCEMENT (1h) 11h30 ETIREMENTS (30mn)	

MARCHE NORDIQUE :

Programme mensuel sur demande-sorties tous les mercredi-

CONTACTS :

Florence : 06 11 55 86 91

François : 06 72 80 95 97

Courriel : forme.attitude@orange.fr

ASSOCIATION LA CORRUDA

Sylvain Nicolau qui était Président de l'association « La Corruda » a donné sa démission (19/10/22).

Le Bureau de l'association, lors de sa dernière réunion (11 novembre 2022), a décidé de convoquer l'ensemble des adhérents ou bénévoles pour constituer un nouveau bureau et procéder à l'élection d'un nouveau président

Le 2 décembre 2022 s'est donc tenue à la salle de L'Isarce de Lestelle-Bétharram, l'assemblée générale de l'association en l'absence de son président démissionnaire.

Le rapport moral (Denis Aubiès) et financier (Alain Graciaa) ont été approuvés par l'assemblée.

Un nouveau bureau a été constitué et approuvé à l'unanimité:

Président : Alain Graciaa
Vice-Président : Vincent Basse
Secrétaire : Denis Aubiès
Trésorier : Olivier Ducos

Membres : Anne Gary
Robert Tisé
Philippe Bellocq



L'association sera à nouveau domiciliée à Lestelle-Bétharram à l'adresse de la mairie.

L'épreuve 2022 s'est déroulée correctement. Toutefois, le nombre d'inscrit a diminué par rapport à l'année précédente. Trop de courses se déroulaient à la même date.



La date de la prochaine édition est fixée au dimanche 10 septembre.

Pour la nouvelle année, nous aimerions trouver quelques jeunes bénévoles qui prendraient notre relai.

A LA RENCONTRE DE ... DEUX LESTELLOISES.

Comme nous vous l'avions proposé lors de notre dernier bulletin municipal en juillet 2022, nous poursuivons notre série sur les savoirs faire, passion, et plus encore de quelques citoyen(ne)s de notre commune.



Hélène MIRAMON, 41 ans mariée, deux enfants, originaire du village des Eaux Chaudes connu pour ses eaux thermales, a fait une partie de sa scolarité à Igon et Lestelle-Bétharram avant de poursuivre ses études à Paris et Montpellier où elle obtient un diplôme d'ingénieur et un doctorat en chimie des biomolécules. Elle fait ses premières armes à Grasse capitale des arômes et senteurs puis enseignante à Montpellier et chercheuse au CNRS.

Hélène, comment est né ce projet ?

En 2009 j'ai décidé de revenir « au pays » avec le besoin de créer quelque chose de plus concret, proche de mes valeurs et de participer au renouveau de l'activité économique de mon territoire. C'est ainsi que naît « La Savonnerie des Eaux Chaudes ».

Quels sont les atouts de ces savons ?



Les savons sont fabriqués selon le procédé de la saponification à froid. La production manuelle et peu énergivore, peu gourmande en eau, tous les produits utilisés (huile, lait, extraits de plantes, produits de la ruche..) sont issus de l'agriculture biologique. Ils permettent de garder une peau hydratée, avec des propriétés adoucissantes et nourrissantes.



Où trouver vos produits ?

Tous les renseignements sont sur notre site internet <https://www.saonnerieeseauxhaues.com>, vous pouvez également les trouver chez nos revendeurs dont un sur le marché de Nay.



Selon vous, quelles sont les qualités nécessaires, les avantages et difficultés pour votre métier ?

Il s'agit d'un métier de passion, j'ai la liberté de faire ce que je veux mais bien sûr on y pense jour et nuit ce qui est quelques fois difficile à combiner avec le fait d'être maman. Mais ma plus belle récompense ce sont tous les retours positifs des clients

Vivre à Lestelle-Bétharram, c'est comment pour vous ?



Nous cherchions un endroit calme avec du terrain, nous aimions beaucoup la plaine de Nay, nous nous sommes installés à Lestelle qui pour moi n'était pas un village inconnu puisque que j'y avais fait une partie de ma scolarité. Nous avons trouvé un environnement calme où je peux sur le même lieu avoir mon atelier de fabrication (tous les produits sont confectionnés à Lestelle) et mon lieu de vie. Nous sommes heureux de pouvoir faire la plupart de nos déplacements à pied ou à vélo, d'avoir sur place des commerces, une école que fréquentent nos enfants.



Clémence AUBIES, bientôt 40 ans, est mariée à Clément, agriculteur à Lestelle-Bétharram, et mère de deux enfants.

Après des études dans le domaine agricole et dix ans à exercer la profession d'assistante vétérinaire, elle crée « **Les savons de Lisarce** », dans la continuité de l'EURL fondée par son beau-père Denis Aubies, dans l'exploitation familiale présente à Lestelle-Bétharram depuis les années 1930.

Personne dynamique et passionnée, elle est également investie auprès de l'Association des Parents d'Elèves de l'école du village, où ses enfants sont scolarisés.

Nous sommes allées à sa rencontre pour lui poser quelques petites questions afin de mieux la connaître !

Clémence, comment est né ce projet ?

Au départ, nous avons acheté quelques ânes communs dans le but d'entretenir des terrains en pente essentiellement.

Mon amour pour ces animaux a fait que j'ai ensuite choisi de privilégier l'âne des Pyrénées, espèce en voie d'extinction. J'ai donc acheté des ânesses reproductrices. Passionnée par ces animaux, j'ai eu envie de travailler avec eux ; le projet est né de cette envie.

Je fabrique dans mon petit atelier des savons à base de lait d'ânesse.

Quels sont les atouts de ces savons ?

Issus d'une saponification à froid, ils sont naturels, contiennent 25% de lait d'ânesse, et fabriqués à base de matières grasses végétales (huile de coco, olive, ricin..), d'huiles essentielles ou parfums naturels.

Surgras à 6%, ils n'abiment ni ne dessèchent la peau, présentent des vertus apaisantes pour les peaux sensibles, atopiques, eczéma, psoriasis...

Présentés sans emballage, sans plastique, c'est zéro déchet et écologique ! Je propose 4 parfums : géranium, menthe poivrée, miel et fruits rouges.

Où trouver vos produits ?

En vente directe à la ferme (Avenue du Béarn) où nous proposons également nos produits fermiers issus de canards que nous élevons (confits, foie gras, gésiers, rillettes, ...) à petite échelle. J'envisage de faire certains marchés.



Nous avons également pour projet de pouvoir accueillir des visiteurs à la ferme, leur présenter l'exploitation, leur faire découvrir tous nos animaux...

Selon vous, quelles sont les qualités nécessaires, les avantages et difficultés pour votre métier ?

C'est un travail de passion. Le cœur du métier est d'être auprès des animaux ; il faut les aimer, aimer la nature, aimer l'humain.

Je travaille dans et avec la nature. C'est un mode de vie, une vocation, une passion.

C'est un travail indépendant, de liberté, on s'organise comme on veut avec néanmoins des contraintes.

Il ne faut pas avoir peur de se salir, d'être dehors par tous les temps ; il faut surtout savoir s'adapter et vivre avec les inquiétudes liées notamment à leur état de santé. J'ai un profond attachement pour chacun de mes ânes.

Vivre à Lestelle-Bétharram, c'est comment pour vous ?

C'est un village très agréable à vivre, je m'y sens bien !



Suivez les
aventures de
Clémence sur
facebook :
***Les savons de
Lisarce***

Et bientôt pour poursuivre notre série, nous irons à la rencontre de CHAMPINETTE & AROMATES, productrice et vente de Champignons pleurotes et Shiitakes, et différents aromates...

Mais d'ores et déjà, sachez que Nathalie Lecoœur est installée chemin Marty-Debat à Lestelle, et que vous pouvez la contacter par mail (champinette@hotmail.com) ou par tel au 06 15 19 38 13

FESTIVAL FLAMENCO – Année 2022

Le festival 2022, dans sa 8eme édition, a tenu toutes ses promesses et le nombreux public présent (plus de 500 spectateurs en totalité) a pu profiter, pour la première fois, de deux weekends consécutifs avec concerts et spectacles.



Fabuleux concert composé et interprété par la flutiste Trinidad Jimenez accompagnée par la pianiste et chanteuse Bea Montero; "Paysages de l'Eau", à l'intérieur des grottes de Bétharram, dans la spectaculaire salle de la cloche. Ce fut un moment unique et inoubliable, presque féérique.

Ces deux artistes ont rejoué le lendemain dans le sanctuaire de Bétharram, autre lieu phare du patrimoine lestellois et tous les assistants ont pu profiter d'un concert aussi magnifique que très émouvant.

Le weekend suivant était consacré au flamenco, pour ne pas manquer à nos bonnes habitudes et, pour cette occasion, la créatrice et danseuse Sara Nieto s'est faite accompagner par Gabi Matias, un jeune danseur brésilien époustouflant par sa technique et impressionnant par sa prestance et puissance, un vrai phénomène!

La musique était fantastiquement assurée par le guitariste Juan Hernando et le chanteur et percussionniste Elohim Gonzalez.



Ils nous ont régalié les yeux et les oreilles, avec deux spectacles flamencos totalement différents, l'authentique "A Tierra" et le moderne "Planta Flamenca".

On attend avec impatience la 9eme édition pour ce prochain mois d'Octobre 2023

NOUVELLES DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES DU PAYS DE NAY

Un petit rappel : Les communes, ainsi que les communautés de communes ont des rôles bien distincts les unes des autres, et ne peuvent pas intervenir en dehors de leurs champs de compétences.

En gros, les communes gèrent les affaires courantes et de proximité de leur village, et les communautés des communes gèrent les domaines plus lourds financièrement et administrativement, difficiles à porter pour une commune toute seule.

Ainsi pour la Communauté des Communes du Pays de Nay (CCPN) :

Elle gère l'économie avec les zones d'activités, les crèches, la gestion des déchets, l'eau et l'assainissement, les eaux pluviales, la culture et le sport (la piscine Nayeo), le tourisme,

Pour les communes (il y en a 29 rattachées à la CCPN) :

Elles gèrent leur gestion communale, comme l'état civil, l'administratif, les finances, leur personnel, la voirie, l'école avec la cantine et les garderies, les bâtiments communaux, le cimetière, etc...

En ce début d'année, voici où en sont quelques projets communautaires ;

Tout d'abord, **le centre culturel** : il comprendra deux salles de cinéma, une médiathèque-ludothèque. Actuellement en cours de construction Place Marcadieu à Nay, les travaux avancent bien : le mur de soutènement, les terrassements, les fondations et les murs...

Durée des travaux : 12 mois – Inauguration prévue en septembre 2024 !!!

Un autre grand projet : **La valorisation du col du Soulor**, en partenariat avec la communauté des communes Pyrénées Vallée des Gaves (CCPVG). Les travaux devraient commencer à l'automne 2023 .

Sans oublier **les forges d'Arthez d'Asson** : En effet, le sauvetage et la consolidation des forges d'Arthez, témoins exceptionnels du passé industriel de notre région, est achevé. Le résultat est spectaculaire.

En parallèle, la modélisation 3D, restituant les étapes du fonctionnement du site est en cours de réalisation.

Bien d'autres nouvelles se trouvent dans le bulletin d'informations de la CCPN, « INTERFACE » distribué dans chacune de nos boîtes aux lettres, et si vous le souhaitez, à la mairie. Le dernier bulletin était le numéro 44, le prochain arrivant incessamment sous peu !

NOEL 2022



Préparation des décors de Noël.
Parents et enfants concentrés...Equipe de choc !
Résultats : à vous de juger !!!
Un grand merci à Franck, Mario, Marie José, Jean-Louis, Philippe et Michel ainsi qu'aux parents de l'APE !

Prêts pour Noël prochain ????

ETAT CIVIL

Naissances :

GAYE LACAU Julia, Marie 14 septembre 2022

Décès :

BERDUCOU Lambert 21 août 2022

BATAILLES-CASAJOUS Victor Bernard 29 août 2022

ETCHEPARE Dominique, Jean 16 octobre 2022

PLOUVIER Colette, Marie, Louise, Françoise 11 novembre 2022

SAUBATTE Veuve PLADEPOUSAUX BETCABE, Emma 17 novembre 2022

MOUSSEIGT-CAMBORDE veuve DE ABREU Jeanne, Juliette 16 décembre 2022

DATES A RETENIR

- 4 mars : Bal d'hiver organisé par le comité des fêtes (salle des fêtes)
- 25 mars : Concert des groupes En Daban et Babel – chapelle de Bétharram – 20h
- 23 avril : Vide grenier – salle des fêtes
- 6 mai : Concert par l'Harmonie Paloise (sur le thème Musique de film)
- 23, 24, 25 juin : Fêtes de la Saint Jean

NUMEROS UTILES

Ouverture du secrétariat de Mairie :

Le secrétariat de Mairie est ouvert au public

du mardi au vendredi de 15 h 00 à 17 h 30.

(05.59.61.93.59)

mail : comlestelle@cdg-64.fr

En cas d'incident sur la Commune en dehors des heures d'ouverture du secrétariat

Vous pourrez joindre :

Le Maire : M. Jean-Marie BERCHON	06.85.05.53.19
1 ^{er} adjoint : M. Alain GRACIAA	06.87.92.09.82
2 ^{ème} adjoint : M. Jean-Marc LADESBIE	06.31.63.89.94
3 ^{ème} adjoint : Mme Muriel BONNEFON	06.73.45.87.55
4 ^{ème} adjoint : Mme Monique DUHOURCAU	06.70.20.17.97

En cas de panne électrique :

Dépannage ErDF : 7 jours sur7, 24h/24

(09 72 67 50 64)



2023

JANVIER

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

FEVRIER

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
						1
2	3	4	5			
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

MARS

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
						1
2	3	4	5			
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AVRIL

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

MAI

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUIN

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
						1
2	3	4				
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

JUILLET

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
						1
2						
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AOUT

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
						1
2	3	4	5	6		
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

SEPTEMBRE

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
						1
2	3					
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

OCTOBRE

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

NOVEMBRE

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
						1
2	3	4	5			
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

DÉCEMBRE

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
						1
2	3					
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31